

Le Comité interdépartemental a validé les propositions suivantes faites par la commission gymnastique féminine. Elles seront donc appliquées à partir de la première compétition organisée par le CID 25/70/90.

### 1.1) QUOTAS JUGES :

Le nombre de gymnastes inscrites à une compétition devra **obligatoirement** correspondre au nombre et à la qualification des juges présentés pour cette même compétition.

Remarque : Pour le club organisateur, le nombre de juges à présenter sera déterminé au cas par cas.

Finales		
Nb gymnastes		Nb Juges
1 à 4	Au moins 1 gymnaste présentant un 6 <sup>ième</sup> degré.	1 juge recyclé 6 <sup>ième</sup> degré
	Pas de gymnaste présentant de 6 <sup>ième</sup> degré	1 juge recyclé
5 à 8	4 gymnastes maximum présentant un 6 <sup>ième</sup> degré.	1 juge recyclé 6 <sup>ième</sup> degré et 1 juge recyclé
	Au moins 5 gymnastes présentant un 6 <sup>ième</sup> degré.	2 juges recyclés 6 <sup>ième</sup> degré
	Pas de gymnaste présentant de 6 <sup>ième</sup> degré	2 juges recyclés

Interclubs		
	Promotion	Excellence
1 équipe	1 juge recyclé minimum <b>et</b> 1 deuxième juge recyclé <i>ou</i> 1 secrétaire	1 juge recyclé 6 <sup>ième</sup> minimum <b>et</b> 1 deuxième juge recyclé <i>ou</i> 1 secrétaire
2 équipes dans la même catégorie	3 juges recyclés minimum <b>et</b> 1 juge recyclé <i>ou</i> 1 secrétaire	2 juges recyclés 6 <sup>ième</sup> minimum <b>et</b> 2 juges recyclés <i>ou</i> 1 juge recyclé et 1 secrétaire
2 équipes : 1 promotion et une excellence	1 juge recyclé 6 <sup>ième</sup> minimum <b>et</b> 3 juges recyclés <i>ou</i> 2 juges recyclés et 1 secrétaire	

Interdépartemental Jeunesses / Aînées			
		Promotion	Excellence
Équipes Jeunesses	1 juge pour 6 gymnastes	1 juge recyclé minimum	1 juge recyclé minimum
Équipes Aînées	1 juge pour 6 gymnastes	1 juge recyclé minimum	1 juges recyclés 6 <sup>ième</sup> minimum

Interdépartemental POUSSINS			
Nb gymnastes*	Nb Juges total	Juges qualifiés**	Autres
1 à 6	1	au moins 1	
7 à 12	2	au moins 1	1 juge débutant
13 à 18	3	au moins 2	1 juge débutant OU 1 secrétaire
19 à 24	4	au moins 2	2 juges débutants OU 1 juge débutant + 1 secrétaire
25 à 30	5	au moins 3	2 juges débutants OU 1 juge débutant + 1 secrétaire
31 et plus	6	Au moins 4	2 juges débutants OU 1 juge débutant + 1 secrétaire

\* *nombre total des gymnastes féminines (jeunes poussines et poussines)*

\*\* *juge qualifié Poussins = juge J2, J6, JL recyclé ou juge en formation, J1 recyclé ayant jugé plus d'une compétition durant la saison.*

## 1.2) DATES – LIEUX COMPETITIONS

- **INTERCLUBS** : 18 février 2024 au Russey
- **FINALES** : 14 avril 2024 à Maiche
  - **Inscriptions aux finales via le site internet**, comme pour toutes les autres compétitions.
  - Le classement vertical sera encore effectué cette saison. En ce qui concerne le classement vertical dans les autres districts, il sera arrêté une semaine avant la compétition.

## 1.3) INTERDEPARTEMENTAL

Pour cette année, il n'y aura pas de catégories fédérales à l'interdépartemental jeunesses et aînées. Un bilan sera établi en fin de saison.

## 1.4) REPAS

Durant la saison 2022-2023, des repas commandés n'ont pas été pris.

Pour toute inscription juges, il y aura une case « repas » -un délai de désistement sera précisé, à déterminer avec l'organisateur.

**Le CID établira les règles pour le traitement des repas non pris.**